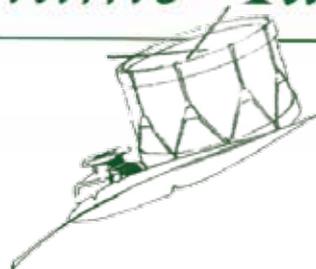




Le «Plume=Tambour»



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - JUIN 2024 - N°122

Sommaire

- P 01 Édito et Conseils municipaux
- P 08 ACTUALITÉS
- P 08 Budget
- P 09 Projets participatifs
- P 10 Point sur les projets de la commune
- P 12 Les champions du Laser Run
- P 13 HIER
- P 13 Commémorations
- P 14 Salon du livre
- P 15 ENVIRONNEMENT
- P 15 Compost à la cantine
- P 16 INFOS UTILES
- P 17 VIE ASSOCIATIVE
- P 17 Programme de l'été
- P 22 RECETTES ET ENIGMES
- P 24 INFOS PRATIQUES

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard - F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses



Giuseppe Arcimboldo - L'été - Musée d'Histoire de l'Art, Vienne

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Le premier semestre 2024 a été riche en animations. Festival Jean Tardieu, Fête du Houblon et de la nature, réunion forestière, Salon du livre, Café histoire, Cercle de lecture, Poétesse à Villiers, lecture Bonnes Nouvelles, Printemps des poètes, Concert dans l'église, Réunion festive des associations et grand nettoyage de printemps.

édito suite...

... suite édito

L'été doit être tout aussi riche. Kermesse des écoles, Concert de la chorale « A Travers Chants » de Villiers-sous-Grez, journée d'initiation à la permaculture et troc plantes, exposition artistique, festival « Au coin de la rue », vide-maisons villageois, journée du 14 juillet, vide-grenier, et d'autres animations au « Café des 3 Tilleuls ».

Ce sont autant d'occasions de nous retrouver avec joie et bonne humeur. A cet égard, je ne remercie jamais assez tous les bénévoles qui font vivre le village, reconnu aux alentours comme très actif et riche en événements festifs et culturels. Merci encore.

Nous poursuivons les travaux favorisant les économies d'énergie. Changement des huisseries de l'école restées en simple vitrage mais aussi passage aux lampes LED pour l'éclairage de la mairie et un projet de panneaux solaires pour réduire notre facture d'électricité (vous serez amené à voter du 10 au 30 juin pour l'obtention d'une subvention régionale).

Enfin, comme vous le savez, la commune a eu l'immense chance d'être lauréate du concours du PNR pour une étude pré-opérationnelle d'aménagement durable, vous aurez l'occasion de vous exprimer lors de réunions publiques sur l'énergie et l'eau, les chemins et paysages ou l'urbanisme et l'architecture du bâti communal.

Nous continuons à travailler sur la circulation et le stationnement. Vous avez eu l'occasion de tester nos deux radars pédagogiques. Des coussins berlinois (dos d'âne) seront installés rue René Lefebvre où la limitation de vitesse est rarement respectée. Un nouvel arrêté a été pris pour le stationnement et la circulation. Il fait suite à diverses plaintes concernant des sorties difficiles voire impossibles de véhicules de leur propriété. Les habitants qui font l'effort de garer leur véhicule dans leur cour récoltent les incivilités de ceux qui se garent dans la rue.

La vérification des adressages demandée par l'Etat à des fins de normalisation avant fin juin a été réalisée par Oscar Bocci et Paul Lanouguère. Cela nous a permis des économies de l'ordre de 4 500 €, prix demandé par un cabinet de contrôle. J'en profite pour vous demander de mettre votre numérotation de rue sur votre mur, porte... Visible, ce numéro est important notamment pour les services de secours.

Soyez assurés de mon attention soutenue à vos demandes et de mon entier dévouement au service de la commune.

Votre maire, *Thierry Masson*

Résumé du Conseil municipal du 5 mars 2024

DÉLIBÉRATIONS

■ Redevance d'occupation du domaine public par ENEDIS

Monsieur le maire donne connaissance au Conseil municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Il propose au Conseil :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2024, résidences secondaires comprises.

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu.

✓ Le Conseil municipal, au vu de cet exposé et après avoir délibéré adopte la proposition qui lui est faite, vote à l'unanimité.

■ Acompte RPI

M. le maire explique au Conseil qu'en attendant les votes des budgets communaux il est nécessaire de verser un acompte par communes membres de notre syndicat afin de pouvoir honorer les dépenses de fonctionnement. Il convient de fixer un pourcentage des dépenses des participations des communes inscrites au budget 2023.

Le maire propose de voter ce pourcentage à 30 %, soit pour Recloses 31 026,60 € (rappel participation 2023 = 103 422 €) et Villiers-sous-Grez 37 526,10 € (rappel participation 2023 = 125 087 €).

✓ Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS

- Recensement de la population

Les coordonnateurs remercient les administrés et les agents recenseurs. Nous sommes en effet le premier village à finaliser dans les temps et obtenir les 100 % pour la collecte de données dont environ 80 % a été réalisée sur le site de l'INSEE.

- Recrutement d'une secrétaire de remplacement pour les petites communes au sein de la CCPN. Les vacations seront payantes et à la charge de la commune.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- **Constitution d'une commission de voirie :**

Laëtitia Lepaisant et Etienne Bréhier

Cette commission sera chargée d'étudier les demandes des Villarons concernant les situations difficiles pour sortir de leurs propriétés ou y rentrer.

- **Création d'une commission concernant la route de Larchant :**

Cette commission devra étudier avec la commune de Larchant le devenir de la route de Larchant.

La chaussée de cette route est fortement dégradée, la portion sur la commune de Larchant a été refaite récemment, la portion sur la commune de Villiers se détériore de plus en plus, la commune n'a pas les moyens financiers pour une réfection totale. Des pistes sont à creuser pour trouver une solution.

Conseillers en charge de cette commission : Christine Groetzing, Catherine Ballay, Étienne Bréhier.

- **Le festival « Pas Trop Loing de la Seine »** aura lieu au Larry le week-end des 6 et 7 juillet.

QUESTIONS DIVERSES

- Yves Loir demande l'avancée concernant le projet sur la police intercommunale que le maire de Montcourt souhaite mettre en place.

La commune de Darvault ne désire pas faire partie de ce projet, le maire de Montcourt va poursuivre vers d'autres communes.

Monsieur le maire informe que si ce projet aboutit, un agent serait volontaire pour faire partie de l'équipe de cette police municipale.

- M. le maire a donné la parole à monsieur Xavier Esselinck pour présenter une demande, au nom des habitants de Busseau, auprès du gestionnaire de réseau électrique, pour l'enfouissement de la ligne moyenne tension entre le pont de l'autoroute et le hameau de Busseau. Les habitants subissent des coupures d'électricité (pas de chauffage, pas d'eau pour certains, les congélateurs qui s'arrêtent et d'autres problèmes). En cas de sectionnement des câbles électriques en été, une étincelle pourrait provoquer un incendie qu'il serait difficile de

maîtriser vu la configuration des lieux.
M. Esselinck demande au conseil municipal d'appuyer cette demande auprès des organismes compétents.

M. le maire confirme qu'il a transmis cette demande au SDESM qui sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion SDESM-ENEDIS le 14 mars 2024.

Résumé du Conseil municipal du 2 avril 2024

DELIBERATIONS

■ Comptes de Gestion 2023 Commune-Eau-Assainissement

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver les comptes

de gestion du trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs – commune-eau, et assainissement pour le même exercice.

✓ Le Conseil approuve à l'unanimité.

■ Affectation des résultats Commune-Assainissement-Eau

	Excédent de fonctionnement	Déficit ou excédent d'investissement	Fonctionnement recettes Compte 002	Investissement recette ou dépense compte 001	investissement recette compte 1068
Compte administratif commune 2023	47 8127,35 €	- 70 272,17 €	407 855,18 €	- 70 272,17 €	70 272,17 €
Compte administratif assainissement 2023	306 968,15 €	+ 21 489,71 €	306 968,15 €	+ 21 489,71 €	
Compte administratif eau 2023	37 418,81 €	+ 34 339,87 €	37 418,81 €	+ 34 339,87 €	

Vote des comptes administratifs

Compte administratif Commune 2023	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	860 399,98 €	275 150,97 €
Recettes	855 554,59 €	223 377,32 €
Excédent reporté	482 972,74 €	18 498,52 €
Déficit de clôture		70 272,17 €
Excédent de clôture	478 127,35 €	
Compte administratif assainissement 2023		
Dépenses	8 555,68 €	16 631,97 €
Recettes	17 074,00 €	12 452,15 €
Excédent reporté	298 449,83 €	25 669,53 €
Excédent de clôture	306 968,15 €	21 489,71 €
Compte administratif Eau 2023		
Dépenses	26 773,63 €	16 342,96 €
Recettes	16 102,31 €	101 102,20 €
Déficit reporté	48 090,13 €	50 419,37 €
Excédent de clôture	37 418,81 €	34 339,87 €

■ Budget primitif Commune 2024

Monsieur le maire présente le budget Commune élaboré par la commission finances :

Section fonctionnement

dépenses : 850 037,00 €

recettes : 1 189 942,35 €

Section investissement

dépenses : 227 323,17 €

recettes : 242 968,17 €

✓ Le Conseil approuve à l'unanimité.

■ Budget primitif 2023 Eau et Assainissement

Monsieur le maire présente les budgets Eau et Assainissement élaborés par la commission finances :

Eau

fonctionnement : 64 013,48 €

investissements : 69 947,20 €

Assainissement

fonctionnement : 337 268,15 €

investissements : 1 452 200,00 €

✓ Le Conseil approuve à l'unanimité.

■ Vote des subventions aux associations

Laëtitia Lepaisant demande au Conseil de se prononcer sur les subventions proposées selon le tableau ci-après :

Nom structure	Proposition	Votée
ADAR	100	100
Les Amis du patrimoine	100	100
FNACA	50	50
Coopérative école maternelle Villiers	400	400
OCCE (coopérative école Recloses)	400	400
Association sportive Collège Blanche de Castille	60	60
Amicale Villaronne	800	800
Le Coq Chantant	300	300
Le Club des Sages	200	200
Sauvebois	160	160
Association A Vivre	400	400
ESF	500	500
USNSP (Sport adapté)	100	100
Médiathèque de Villiers	1500	1500
AGVBM (association sportive de Bourron)	300	300
Foyer Rural de Tousson	100	100
Utopies & Co	100	100
La Plume Philanthrope	400	400
GENE Nemours	100	100
Roller Skating Nemours St Pierre	50	50
JSP (Jeunes sapeur pompiers)	150	150
Ecuries Cristalline	120	120
Villiers Social Club	50	50
Houblon Villaron	120	120
Des couches aux cahiers	50	50
Totaux	6610	6610

✓ Vote des subventions à l'unanimité.

INFORMATIONS

Monsieur le maire informe le Conseil qu'il a demandé une saisine auprès du centre de gestion concernant l'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents. Une fois l'avis de la commission reçu, nous devons délibérer.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Laëtitia Lepaisant informe le Conseil sur les requêtes concernant l'instauration de bandes jaune interdisant le stationnement.

6 demandes ont été reçues en mairie, une demande sera refusée en raison de sa situation dans la partie large de la rue René Lefebvre. Les autres demandes sont accordées par la commission.

- Etienne Bréhier fait un point sur le nettoyage de printemps qui s'est déroulé le 20 mars 2024. Il y a eu moins de volume que les années précédentes. Un gros dépôt à base de plâtre était présent, l'ONF a été contacté et il semblerait que le ou les responsables de ce dépôt soient identifiables. D'autres dépôts ont été constatés et pourraient être retirés par le Service technique.

Yves Loir confirme que le retrait est possible par le Service technique sous réserve d'être informé et si possible avec des photos.

- Yves Loir informe que la commune a reçu 10 sets "pique-nique" qui sont disponibles en prêt aux mêmes conditions que les 20 sets brasserie, il rappelle que pour le prêt de ces sets il n'y a pas de priorité, premier demandeur, premier servi.

- Concernant Panneau Pocket, Jean-Pierre Girard confirme que le site d'information est régulièrement consulté, certains messages sont vus 300 fois.

- Paul Lanouguere informe que l'adressage des parcelles sur la commune arrive à son terme, il reste environ 10 % d'adresses à finaliser.

Il est rappelé que cet adressage est une obligation pour la commune, ce travail est effectué par deux bénévoles. Le Conseil municipal les remercie pour leur travail, ce bénévolat évite une dépense de 4 000 € sur le budget de la commune.

La commune vient de se doter du logiciel de L'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions). Afin de mettre en œuvre la verbalisation électronique dans le village.

Rappel : Les comptes rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : www.villierssousgrez.fr

Résumé du Conseil municipal du 6 mai 2024

DELIBERATIONS

■ Adressage de la commune

Monsieur le maire expose la loi 3DS qui prévoit que les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions.

En pratique, les communes mettent en place et tiennent à jour un fichier répertoriant l'intégralité des adresses, voies et lieux-dits présents sur leur territoire, appelée BAL. Une Base Adresse Locale regroupe toutes les adresses d'une ou plusieurs communes et est publiée sous leur responsabilité.

Deux volontaires ont parcouru le village pour travailler efficacement sur l'adressage de la commune.

- Il est proposé que la voie communale n°6 reliant Larchant à Busseau jusqu'à la D 104 soit définie « Route du Moulin à Vent ».

Après en avoir délibéré, le Conseil

✓ adopte la dénomination « route du Moulin à Vent ».

✓ charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

■ Subvention festival Jean Tardieu

L'Amicale Villaronne et Gabriel Massart ont organisé les 1, 2 et 3 décembre 2023 un festival autour de Jean Tardieu pour les 120 ans de sa naissance. Au programme, mises en scène de pièces de théâtre de l'auteur, concert de musique de compositeurs et compositrices proches de Tardieu, créations musicales, expositions et lectures. Monsieur le maire propose d'honorer notre engagement auprès de la famille ayant fait un don à la commune dans le but d'animations culturelles et de verser une subvention exceptionnelle à hauteur de 3795,17 € à l'Amicale Villaronne qui a avancé la totalité des coûts.

Monsieur le maire demande au Conseil d'approuver le montant de cette subvention.

✓ Vote à l'unanimité.

■ Modification du périmètre du SDESM

Monsieur le maire informe le Conseil que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver les adhésions et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et de la Communauté de Communes

Gâtinais Val-de-Loing.

Les membres à l'unanimité :

✓ approuvent l'adhésion de ces communes.

✓ autorisent M. le Président du SDESM à solliciter M. le préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

■ Validation du projet de rénovation de l'église et les coûts

M. le maire expose le compte rendu de la réunion avec le cabinet ORIEL concernant le diagnostic de l'église Saint-Etienne conformément à la délibération du 06/09/2022. Le projet s'élève à 450 311,42 € HT (dont 56 438,90 € HT montant des honoraires ORIEL et un montant pour la mission SPS de 3 602,49 € HT) soit un total TTC de 612 423,36 €.

Le montant des subventions espérées serait de 80 % d'un montant de 360 249,14 € HT avec un reste à charge à la commune de 90 062,28 €.

Monsieur le maire demande aux membres :

- de valider le projet et l'enveloppe financière associée
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à ce projet.

✓ Vote à l'unanimité.

■ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Monsieur le maire expose qu'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle destinée à soutenir les agents face à l'inflation a été créée dans la fonction publique territoriale. L'instauration de cette prime n'est que facultative dans la fonction publique territoriale, en vertu du principe de libre administration des collectivités territoriales.

Monsieur le maire souhaite instaurer cette prime pour nos agents communaux. Le Conseil après avoir délibéré vote à l'unanimité l'octroi de la prime aux agents.

INFORMATIONS

Police intercommunale

Désir des communes de mutualiser des agents de police municipale sur Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Nonville, Darvault, Montcourt-Fromonville, La Genevraye et Villiers-sous-Grez.

2 agents x 2, soit 4 agents = 2 patrouilles.
Horaires : 8h00 à 22h00

Coût : 37,20 €/habitant ce qui reviendrait à environ 27 000 € pour Villiers. A voir s'il existe des aides de fonctionnement ?

Tâches : rondes dans les villages au moins une fois par jour, stationnement, sorties d'écoles, urbanisme.

Travaux rue René Lefebvre et Gabriel Bachet

Validation de la mise en place de deux coussins berlinois. Réunir la commission pour décider de l'emplacement.

Création d'une place de livraison pour la boulangerie et création de deux places arrêt minute. Zébras du bus à l'arrêt de bus à côté de la boulangerie. Réfection de quelques marquages.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Bilan sur le transport à la demande au syndicat des transports. Seront prioritaires les communes déjà desservies, mais la demande sera étudiée. Quelques dysfonctionnements sont pointés (rendez-vous pris et non honoré, chauffeurs qui ne se rendent pas au rendez-vous...).
 - Service civique : fin de la mission des deux volontaires le 30 avril. Embellissement du village, travail sur des supports de communication. Nous les remercions pour leur investissement lors de leur mission.
 - Les paniers de Fleurine : de Rungis à la table. Première distribution le 24 mai dans la réserve du Foyer. Commande jusqu'au mardi soir et distribution le vendredi de 17h à 18h30.
 - Jean-Pierre Girard a pris contact avec Alain Quantin afin qu'il puisse prendre en charge la continuité du projet photographique « Observatoire du paysage » du PNR, en remplacement d'Atticuss photography que l'on remercie pour son travail. Ce suivi permet l'obtention de subventions du PNR.
 - Concert de la chorale de Villiers sous Grez les 1er et 2 juin et concert de la chorale d'Avon le 23 juin à l'église. La scène sera déposée, positionnée en attente dans le clocher de l'église, sauf demande des personnes qui louent le foyer durant cette période. Voir si l'école a besoin de la scène le 22 juin dans le foyer pour la kermesse
- Chaque responsable de manifestation doit envoyer les informations relatives à l'évènement à l'Office du tourisme de Nemours.
- La pelouse semée au cimetière a bien poussé.
 - Le 14 juillet est organisé en partenariat avec l'Amicale villaronne et le Café des 3 Tilleuls : repas le midi, après-midi jeux, food trucks le soir sur

fond de musique, retraite aux flambeaux à partir de 21h30.

Festival du 6/7 juillet : réunion technique le mardi 14 mai à 10h. Prévoir une réunion afin d'organiser l'aspect logistique de la manifestation.

Organisation d'un vide maisons au village le 30 juin.

Merci à Ambre et Clarisse pour l'accomplissement de leurs missions en service civique

Ambre Tarrier et Clarisse Bourgeois ont effectué leur mission de service civique du 2 octobre 2023 au 30 avril 2024 à la mairie de Villiers-sous-Grez.

La mission principale qui leur a été confiée a été d'embellir le village par des plantations notamment autour des deux puits rue de Larchant, sur la place des Trois Tilleuls et à l'entrée du bourg. Le jardinage étant affaire de patience et de persévérance, les photos des plantes paraîtront dans les prochains Plume-Tambour !

Ambre a pour sa part réalisé :

- un calendrier de l'Avent « Les reco's écolo »,
- une boîte à idées à la mairie (La Boîte où fleurissent les idées),
- les affiches et des éléments de communication visuelle des différents événements culturels du village.

En parallèle, elle a créé un conte écologique et fantastique sur Villiers-sous-Grez et ses alentours pour les enfants, en vue de développer son activité d'artiste auteur après sa mission de service civique.

Formée en communication visuelle, elle espère bien obtenir des contrats d'édition. Elle souhaite également devenir bénévole dans des associations écologiques.

Quant à elle, Clarisse a eu à cœur d'embellir par des semis de graines de fleurs mellifères le rond-point d'entrée du village.

Elle a participé à des ateliers créatifs avec les enfants au mois de novembre en collaboration avec l'association « des couches aux cahiers » (création de lanternes d'automne et de bonhommes en pomme de pin).

Le budget 2024 de Villiers, c'est :

Un budget de fonctionnement

dont les principales dépenses sont :



Personnel municipal

192 000 €

Elus

37 629 €



Maintenance, contrôles,
assurance, internet

33 000 €

Administration divers

34 850 €



CCAS et Associations

19 870 €



Périscolaire

161 000 €



Energies, électricité, gaz, eau

50 947 €

Sécurité

10 873 €



Retour aux caisses de Bercy

159 670 €



Entretien voirie

10 000 €



Entretien matériel et bâtiments

33 974 €



Transfert vers investissement

70 000 €



Un budget d'investissement

dont les principales dépenses sont :



Emprunt

36 000 €



Panneaux solaires

35 000 €



Installation générale
bâtiments publics

22 000 €

Matériel

2 000 €



Acquisition terrain

10 000 €



Travaux voirie

20 000 €



Mise aux normes

107 000 €



Travaux d'études et
certifications

10 000 €



Réserve pour projets

150 000 €

Bonne nouvelle : notre village, lauréat du PNRG



J'ai le plaisir de vous annoncer que le village de Villiers-sous-Grez est lauréat du Parc Naturel Régional du Gâtinais pour une étude pré-opérationnelle d'aménagement durable.

Le PNRG met sur la table une enveloppe de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour nous aider à structurer notre avenir en proposant des scénarii d'optimisation des usages du patrimoine communal, nous le remercions infiniment.

Nous avons choisi le bureau d'étude l'Atelier 15 qui propose plusieurs ateliers participatifs et un résultat sur 3 scénarii, vous êtes donc les bienvenus dans ces ateliers qui vous seront annoncés. Cette étude permettra d'avoir une vision à moyen terme sur les axes suivants :

- Energie et Eaux
- Chemins et paysages
- Urbanisme et architecture du bâti communal.

J'espère que vous serez nombreux à vous impliquer dans ces ateliers, importants pour l'avenir du village.



La région île-de-France nous subventionne sur ces projets

Des panneaux solaires
rue Gabriel Bachet **33 000 €**

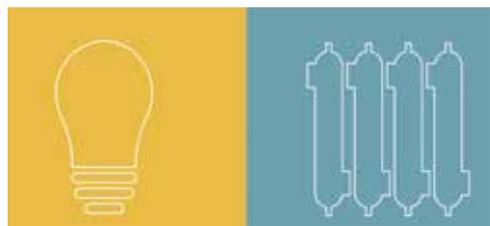


En attente de vote
du 10 au 30 juin

Une petite touche de biodiversité
dans notre village **1 500 €**
pour nos services civiques



Des leds et thermostats
pour la mairie **1 000 €**



Des vélos pour nos écoles
1 900 €



Des tables, des chaises, pour notre
foyer, **4 000 €** pour faire la fête



Constitution de la Base d'Adresse Nationale

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 3DS, visant à simplifier l'action publique locale, notre commune doit participer à la constitution de la BAN (Base Adresse Nationale) qui recense les positions géographiques de plus de 25 millions d'adresses en France. A notre niveau, environ 450 adresses à certifier.

Cette opération, menée actuellement dans le village par un bénévole et un élu, est fondamentale pour le fonctionnement de nombreux services publics et privés. En effet, la précision géographique est une donnée clé permettant d'assurer efficacement :

- la distribution du courrier et des colis par la poste ou les transporteurs,
- l'intervention rapide des services d'urgence,

- la facilitation de vos déplacements par géo-navigation.

Cette base d'adressage ne sera effective que lorsque les habitantes et les habitants de Villiers auront indiqué le numéro sur leur mur, porte ou portail. Même si cette opération d'adressage est quasiment finalisée, vous pourrez potentiellement croiser encore les bénévoles participants à ce projet.

Signes distinctifs : un cahier en main, l'air aimable et sympathique, probablement en train d'essayer de localiser la voie d'accès au logement et l'emplacement de votre boîte aux lettres.

Paul Lanouguère



Point de situation des projets à Villiers-sous-Grez



Foyer J.-L. Garban et bâtiment Janine Hérissou : mise aux normes accessibilité et pompier

Encore un petit effort

Des travaux de mise aux normes ont déjà commencé malgré le fait qu'ils n'étaient pas budgétés sur 2023, une dérogation a été demandée pour une subvention.

En septembre 2024, la cantine pour les élèves de l'école de Recloses se fera à Recloses, libérant ainsi de l'espace sur le bâtiment Janine Hérissou pour y installer la médiathèque au rez-de-chaussée.



Station d'épuration

Après des analyses par le cabinet SCE, nous devrions avoir :

- Un bassin d'orage beaucoup plus important que l'étude initiale, pour que la buse de réception des eaux ne soit jamais sous l'eau, ceci pour que cette buse ait le débit le plus important sans être ralenti par de l'eau qui monterait au-dessus d'elle et donc d'éviter ce que nous avons connu lors des gros orages.
- L'idée de récupérer une partie de l'eau traitée et stockée pour les pompiers a été abandonnée.
- La possibilité d'installer des panneaux solaires sur les parties non utilisées est transférée à la Communauté de commune qui prend la compétence eau en janvier.



Récupération d'eau pluviale

- L'étude de récupération d'eau nous montre que l'on pourra récupérer l'eau des toitures de l'école et d'une partie du foyer.
- Une noue est à l'étude pour récupérer une partie des eaux du foyer.
- Nous avons procédé à la réouverture de la noue en bas de la côte de la Chapelle la Reine, pour réduire l'arrivée de l'eau dans le village.



Toit de l'église

Notre architecte a fini le chiffrage en fonction des recommandations de la Direction Régionale des Activités Culturelles. Notre dossier sera étudié fin d'année 2024 et le résultat sera communiqué début 2025. Le dossier

complet est mis en ligne sur notre site internet.



Distribution d'eau potable

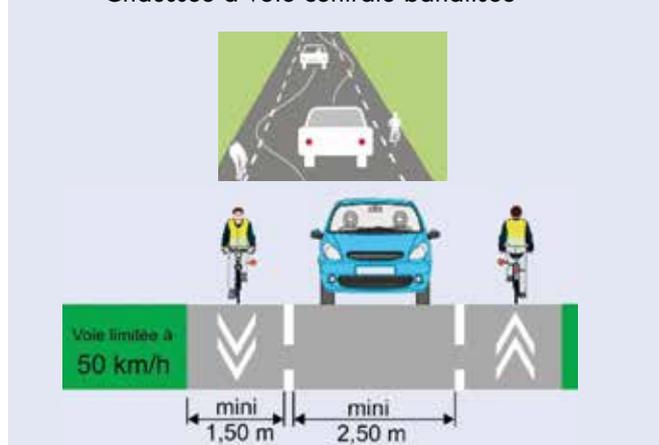
- Notre nappe phréatique est correcte, toutefois notre réseau de distribution est sujet à un vieillissement notamment la braie (goudron intérieur) des canalisations et l'intérieur d'un château d'eau qui se désagrège et crée de l'antraquinone. 300 mètres de canalisation ont été changés et un réservoir est à l'arrêt en attendant une réparation de 140 000 euros qui sera laissée à la charge de la Communauté de commune.
- Le réseau de Busseau doit être modifié pour accroître le niveau de chlore, la dépense de 26 000 euros ne sera faite que si un transfert du budget assainissement sur celui de la distribution est réalisable.



Voirie

Une étude de la voirie communale a été réalisée par un cabinet spécialisé, l'objectif demandé était de remettre aux normes nos routes et de stabiliser les accotements. Le résultat est conforme à ce que j'attendais et ne sera pas réalisable par les finances de notre petite commune, la somme totale s'élevant à 1,6 million d'euros et ne prenant pas en compte la voirie interne du village qui ne pourra jamais être mise aux normes (6 m de large et au moins un trottoir de 1,4 m de large)... Une commission va étudier le devenir de la route de Larchant.

Chaussée à voie centrale banalisée





Ecoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Nous avons reçu l'autorisation d'une subvention de 25 000 euros pour le changement des fenêtres de l'école de Villiers en remplacement de celles en simple vitrage et du changement d'une porte d'entrée de l'école de Recloses.

- Un projet de création d'un réfectoire dans la garderie de Recloses est en cours et devrait voir le jour en septembre 2024, du fait de la problématique suivante :

> Les élèves de Recloses doivent prendre le car scolaire pour aller manger à Villiers-sous-Grez. Ce trajet réduit le temps périscolaire des enfants lors de la pause méridienne, ce qui induit moins de récréation et de temps libre alors que c'est un moment de pause important pour se défouler, respirer, jouer...

> De plus, l'affluence à la cantine de Villiers-sous-Grez pose des problèmes d'organisation et de confort acoustique.

> Enfin, ce trajet augmente les risques de circulation (temps de trajets à respecter et vitesse quelquefois excessive) et d'accidents liés aux conditions météo.

• Restauration à Villiers-sous-Grez

La restauration pour les 2 écoles se fait à Villiers-sous-Grez dans un bâtiment communal n'appartenant pas au RPI. La surface totale est d'environ 120 m² répartis en deux pièces au rez-de-chaussée du foyer annexe.

PROPOSITIONS

Recloses :

Notre proposition est d'aménager un réfectoire dans les locaux de la garderie. Il y a environ 45 élèves de Recloses qui déjeunent à la cantine.

> Une pièce a été libérée pour y installer l'espace « réchauffe », la tisanerie actuelle devient l'espace nettoyage de la vaisselle, et l'espace garderie est mutualisé avec le réfectoire.

> Nous avons pris un architecte pour évaluer les besoins liés à la création du réfectoire.

> Cette école ayant bénéficié d'un fonds d'innovation pédagogique (favoriser le savoir rouler à vélo), il faut également construire un abri sécurisé pour les 20 vélos achetés et les accessoires.

> Par ailleurs, nous prévoyons de restructurer la cour pour faciliter le cheminement des parents

depuis le parking derrière l'école jusqu'à la cour aux heures d'entrée et de sortie.

Autres travaux d'ordre général :

- Une rénovation énergétique de l'ensemble des 2 écoles : fenêtres, portes, toiture, ampoules leds, système de chauffage, isolation.

- Une isolation intérieure.

- Une protection et une prévention des dégâts des eaux : bardeaux anti-inondations à Villiers-sous-Grez et évacuation des eaux.

- Une protection incendie et attentat : alarmes automatiques, visiophones, gâches électriques, mise aux normes des portes d'évacuation.

MONTAGE DE L'OPERATION

Présentation d'un dossier Contrat rural par le RPI . L'opération doit rentrer dans un budget global d'environ 350 000 € HT.

Les acteurs financeurs seraient :

- La Région
- Le département
- Le RPI Recloses / Villiers-sous-Grez

Le but étant de répartir les aides afin que le montant des travaux à la charge du RPI n'excède pas 105 000 €. La somme serait financée par un emprunt bancaire sur une durée maximale de 20 ans. Le problème de la récupération de la TVA après 2 ans d'exercice est en cours d'analyse par la trésorerie.

Le financement se ferait sur une réduction de la masse salariale du RPI en profitant du départ en retraite d'une employée, une demande prévisionnelle de mise en disposition et un reclassement d'une employée en grave maladie.

L'étude d'une garderie à Villiers est toujours en cours mais dépend de la réponse du Centre de gestion concernant une employée.

Les champions villarons de Laser Run



Ce sport, peu connu, est issu de l'évolution du Pentathlon Moderne créé pour les Jeux olympiques d'été de 1912 par le baron Pierre de Coubertin, qui comportait initialement des épreuves d'escrime, de natation, d'équitation, de course et de tir.

Depuis cette époque, le Pentathlon moderne a subi différentes évolutions, dont le regroupement des épreuves de course et de tir donnant naissance en 2015 à une discipline à part entière : le Laser Run.

Inscrits initialement au Club d'athlétisme de Nemours qu'ils continuent de fréquenter, Taoufik et Nolan El Housni pratiquent depuis 2021 au sein du Club de Laser Run du Pays de Fontainebleau qui accueille des participants à partir de 8 ans jusqu'aux seniors. Le Club, dans un premier temps, prête les armes à ses adhérents afin que chacun puisse pratiquer sans investissement puis, à partir d'un certain niveau, chaque athlète possède un pistolet laser adapté et réglé pour son usage propre (coût entre 300 et 600 euros).

Imaginons nous mettre un instant dans leurs pas pour une épreuve : je cours 600 m, j'arrive devant ma table de tir, je saisi mon pistolet laser et j'ai 50 secondes maximum pour atteindre 5 fois la cible, puis départ pour un nouveau tour de 600 m avant une autre séance de tir et ainsi de suite... Suivant l'âge des athlètes, le nombre de tours de course et l'éloignement de la cible varient. Nolan, âgé de 17 ans doit parcourir 5 fois les 600 m et tirer 4 fois alors que Taoufik dans la tranche des plus de 50 ans court et tire 3 fois. Si le concurrent ne parvient pas aux 5 tirs ciblés

dans les 50 secondes, il est pénalisé sur son temps de course, le gagnant étant celui qui parvient à enchaîner le plus vite les cycles courses-tirs requis pour sa catégorie d'âge.

Ce sport, handisport et mixte, se pratique en individuel, par équipe ou aussi en relais ; autant de façons de s'amuser tout en se surpassant.

Nos champions villarons pratiquent leur sport entre 3 et 5 fois par semaine dans leurs clubs et à Villiers. Un circuit entre la rue de la Garenne et la rue de l'Égalité (environ 600 m) et une cible installée à la maison leur permettent de s'entraîner.

Si vous les voyez passer en courant, excusez-les s'ils ne prennent pas le temps de discuter avec vous !

Le Laser Run est une discipline où les athlètes enchaînent des séances de courses et de tir au pistolet laser.

Leurs efforts assidus ont été largement récompensés par des résultats impressionnants :

Nolan et Taoufik sont champions d'Ile de France et champions d'Europe par équipe, chacun dans sa catégorie. En 2023, aux championnats d'Europe, à Munich en individuel, Taoufik 3^e et Nolan 10^e !

Aux championnats du Monde en Angleterre, Nolan finit 10^e et Taoufik 17^e.

Cette année, ils participeront aux championnats d'Europe à Madère mais ils n'iront pas en Chine pour les mondiaux car Nolan doit aussi penser à passer son BAC...

Bravo et bonne chance à la famille El Housni père et fils qui, depuis notre petit village, porte haut les couleurs de notre Région et de la France.

Françoise Hubert

Le 8 mai 2024 fut une journée de commémoration pour tous les Français.

Les Villarons ont regardé la projection d'un film réalisé par l'association des Amis du Patrimoine à partir de photos et vidéos d'archives. Ils se sont ensuite rendus avec le maire et des conseillers municipaux, en suivant notre porte-drapeau, au Monument aux Morts pour la France. Ce sont les enfants, notre avenir, qui ont déposé les gerbes en souvenir des hommes tombés au Champ d'Honneur et en souvenir des femmes qui ont payé de leur vie la résistance à l'opresseur.



Le message du ministre des Armées, lu par le maire, l'a rappelé. Un recueillement avec une minute de silence a suivi la lecture des noms de Villarons gravés sur notre Monument. Une gerbe a été déposée en souvenir de nos résistants locaux, Gabriel Bachet et René Lefebvre, dans les rues

qui portent leur nom. Une collation conviviale a rassemblé les participants, terminant ainsi cette cérémonie officielle de commémoration.

Rappelons enfin que le 8 mai 1945 commémore la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Fin de l'hécatombe avec pour mémoire des pertes humaines totales de l'ordre de 60 millions de morts, la fin des camps de la mort. La France, le Royaume-Uni et les USA ont perdu 500 mille hommes chacun, la Pologne 6 millions et la Russie 27 millions.

Jean-Pierre Girard

Film sur Villiers 1939-1945

Le samedi 4 mai 2024, à l'issue de l'Assemblée générale des Amis du Patrimoine des environs de La Chapelle-la-Reine qui s'est tenue au foyer J.-L. Garban de Villiers, fut projeté un petit film réalisé par Nelly Amiot et René Fleureau sur Villiers-sous-Grez, 80 ans, 1944-2024.

Ce film d'une vingtaine de minutes fut visible à nouveau le mercredi 8 mai 2024 dans l'église de Villiers. D'après des témoignages et de nombreuses recherches d'archives sur Internet, le film présente quelques aspects de cette période : la mobilisation, l'exode, les aides aux prisonniers, le groupe de résistants de Villiers dont le chef Gabriel Bachet abrita chez lui pendant un mois un aviateur américain dont la forteresse volante avait été touchée par les tirs allemands, l'arrestation et la déportation de Gabriel Bachet, la mort de René Lefebvre dans une rue de Villiers et enfin la libération du village par les troupes américaines. Les auteurs qui ont encore des documents en réserve, espèrent pouvoir compléter ce film et le présenter en 2025.

Nelly Amiot



A gauche Nelly, petite fille de Gabriel, fille de Michel Bachet, Nicole à droite, fille de Gabriel.



Photo prise lors de la libération de Villiers.

Salon du livre de Villiers

Jean-Paul Clément

Cette 8^e édition du Salon du livre de Villiers, organisée par l'Amicale villaronne, a comblé nos espérances.

Notre défi de faire se rencontrer, lors d'un moment festif et convivial, l'ensemble des acteurs et actrices de la chaîne du livre, a été superbement relevé.

Un climat extrêmement chaleureux et enjoué a régné pendant toute cette journée. Le plaisir d'échanger avec des écrivains et des écrivaines, des dessinateurs et dessinatrices, disponibles et ouvert-es, était palpable. Et on sentait que ce plaisir était partagé.

Un espace de créativité pour les enfants animé par Ambre Tariel leur a permis de façonner des marque-pages qui resteront, un temps, le témoignage de cette belle journée dédiée aux livres.

La librairie a réalisé un bon chiffre d'affaires et apprécie particulièrement le Salon de Villiers.

Décidément, notre village a une authentique soif de culture et de rencontres et l'écho de ses manifestations rayonne au-delà de notre commune. En témoigne également le succès des "Bonnes nouvelles", lectures en bibliothèque par un comédien ou une comédienne, qui a acquis au fil des ans un public nombreux et fidèle. Le cercle de lecture est aussi un moment de partage extrêmement agréable. Les Villaron·nes répondent aux propositions qui leur sont faites et en suscitent d'autres. Ce va-et-vient est extrêmement riche.

La *Gazette du rat de bibliothèque*, initiée par Catherine Badel, a transmis la parole des auteurs et autrices qui avaient répondu en amont à la question



« Pourquoi écrivez-vous ? ». Elle a remporté un beau succès autant de la part du public que des écrivains et écrivaines.

La médiathèque Janine Hérisson, également représentée, a pu trouver de nouveaux adhérents.

Ce Salon était réellement un lieu vivant du livre sous toutes ses formes, dans une diversité de genres, de styles, de formats, grand ouvert à toutes les générations, pour tous les goûts.

Remerciements sincères à tou·tes les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite et demeure dans notre mémoire comme un moment privilégié.

Prochain rendez-vous, nous l'espérons, en 2026 !

Isa Mercure

Fête du Houblon

Bravo à toutes et à tous pour cette belle journée festive de la fête du Houblon.



Aquarelle d'un membre de l'association
Urban Sketchers de Nemours. ▶

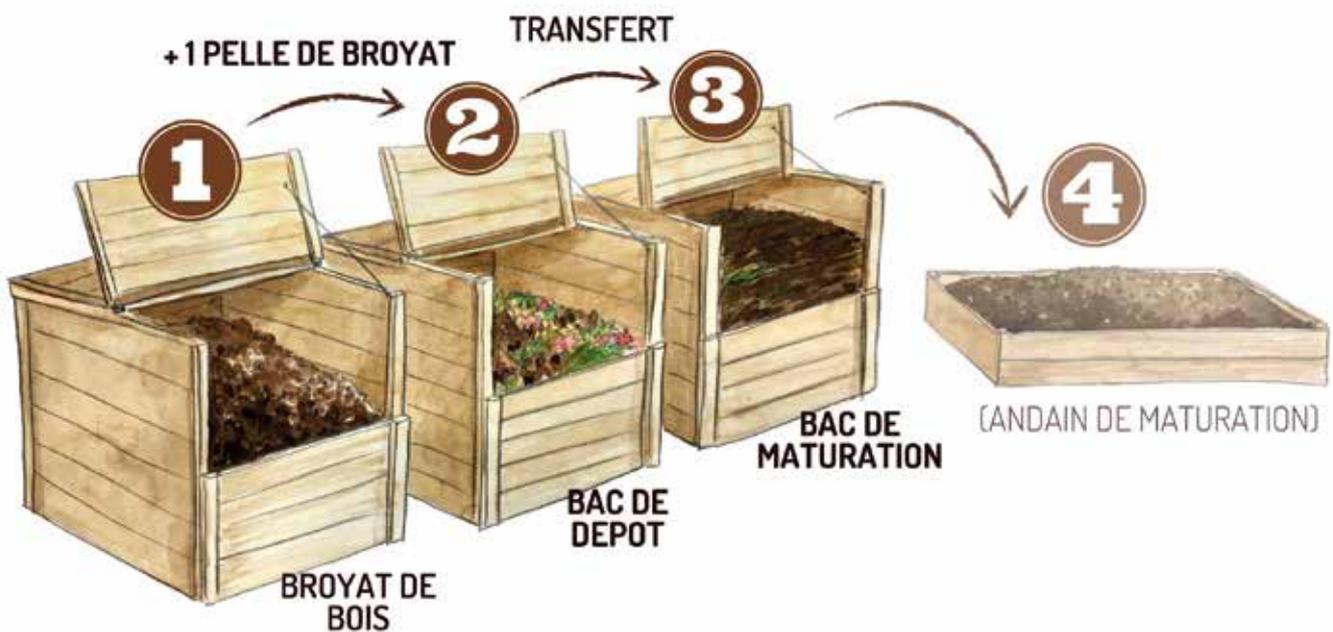


Le compost à la cantine a débuté le 26 février lors de la reprise de l'école. Charlotte Christophe, animatrice biodéchets au SMETOM, a accompagné les enfants et le personnel lors de cette première semaine. A la fin du service, les restes alimentaires sont pesés puis compostés, mélangés à de la matière brune (broyat, feuilles mortes...)

Un cahier est tenu à jour permettant le suivi du projet. Lors de cette première semaine, 8 kg de déchets ont été compostés. Tous les restes alimentaires ainsi que les serviettes en papier peuvent être déposés dans le bac. Les enfants sont très motivés pour participer à la tâche.

Nous avons eu la déconvenue de découvrir que les bacs à compost avaient été vandalisés lors des vacances scolaires alors que le projet n'avait pas encore débuté. Le SMETOM a rapidement remplacé les pièces défectueuses ou manquantes. Espérons que cela ne se reproduise pas.

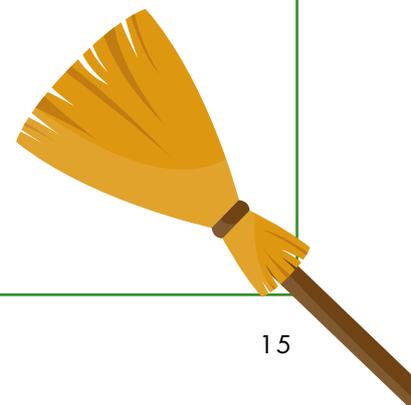
Laëtitia Lepaisant



Nettoyage de Printemps du 20 mars dernier

Moins de volume que les années précédentes, en revanche des dépôts de gravats ont été constatés dont un gros dépôt de plâtre qui pourrait être identifiable.

Un grand merci aux bénévoles du ramassage !



Sets brasserie et sets pique-nique à disposition des habitants de Villiers



La commune met à disposition des Villarons et Villaronnes une vingtaine de « sets brasserie » (plateaux en bois) et une dizaine de « sets pique-nique » (plateaux en ABS). Un set se compose d'une table et de 2 bancs.

Ce prêt est gratuit. Il est juste demandé un chèque de caution de 100 € par set à remettre au secrétariat de la mairie 2 semaines avant la date de la mise à disposition.

Cette mise à disposition s'effectue à la réserve située entre le foyer J.-L. Garban et la médiathèque Janine Hérisson. Retour au même endroit.

La prise en compte et le retour des sets s'effectuent pendant les horaires de travail des agents communaux.

La demande pour le prêt est à effectuer par courriel services-techniques-villiers@laposte.net ou mairie@villierssousgrez.fr ou directement au secrétariat de la mairie.

Il n'y a pas de priorité pour le prêt, premier demandeur, premier servi.

Dimensions des sets

Set brasserie :

table 1,75m X 0,70m - banc 1,75m X 0,25m

Set pique-nique :

table 1,80m X 0,75m – banc 1,80m X 0,30m

C'est grâce au budget participatif de la Région Ile-de-France que ce prêt est dorénavant possible.



**Transports
scolaires**

Les inscriptions en ligne pour l'année 2024/2025 ouvriront le 12 juin 2024.

Ce service s'adresse aux juniors (moins de 11 ans), aux collégiens et aux lycéens, scolarisés au 1^{er} septembre 2024.

Pour obtenir le forfait imagine R, vous devrez faire votre demande d'abonnement sur le site d'Ile-de-France Mobilités, où tous les détails vous seront donnés en fonction de la situation du demandeur.

Le département accorde une subvention aux services de transport ce qui réduit l'abonnement à :
24 euros pour les primaires
98 euros pour les collégiens
373 euros pour les lycéens.

Si vous êtes déjà bénéficiaire de ce service, vous recevrez un courrier vous informant de la possibilité de recharger votre carte en gare (automates), aux guichets des transporteurs ou sur votre espace navigation.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr>



**AVIS Balayage
des rues
le 29 juillet**

Toutes les rues de la commune seront balayées le lundi 29 juillet 2024, le matin. Pour faciliter le passage de la balayeuse, nous vous demandons de ne pas garer votre véhicule dans les rues ce matin 29 juillet 2024 à partir de 8 h00.

Aires de stationnement possibles : rue Creuse, rue René. Lefebvre, foyer, le Larry (terrain de sport), parking cimetière.

Merci pour votre compréhension

ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE VILLIERS SOUS GREZ

Vide Maisons

Villiers sous Grez

de 10h à 17h

Dimanche 30 juin

Venez nombreux !

LE PLAN DES DIFFÉRENTS EXPOSANTS EST À RETIRER À LA BOULANGERIE DU VILLAGE OU À CONSULTER SUR LES DIFFÉRENTS PANNEAUX D'AFFICHAGE

L'Amicale villaronne organise
au Larry de Villiers-sous-Grez

Dimanche
25 août

Vide grenier

Pas de réservation, emplacement : 3 € le m/l
Buvette et restauration sur place ouvertes
à parti de 7h30

PROGRAMME

KERMESSE DES ÉCOLES

VILLIERS-SOUS-GREZ / RECLOSES

22 JUIN 2024

À VILLIERS-SOUS-GREZ, PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION À VIVRE

12h - Ouverture de la buvette (snacks sucrés) et mise à disposition de tables et chaises pour pique-niquer

13h - Spectacle des enfants organisés par les maitresses

14h - 17h Ouverture des stands de jeux : château gonflable, pêche aux canards, jeux d'adresse, course en sac, tir à la carabine...

17h - Tirage au sort de la tombola

L'association À Vivre a décidé d'offrir, cette année, aux enfants le plus grand nombre de stands gratuits. Nous ferons appel à votre générosité (via une boîte à dons) qui est indispensable pour permettre de mener à bien les projets de l'association tout au long de l'année.

Imprimés par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique

Villiers sous Grez

FÊTE NATIONALE

Dimanche 14 Juillet

Restauration
à partir de 12h00
Repas proposé par l'Amicale villaronne
au Foyer J.-L. Garban

Jeux mis
à disposition

Ouverture du Café les 3 Tilleuls
à partir de 16h00
Food trucks proposés par le Café

Retraite aux flambeaux
à 21h30
Départ du Café les 3 Tilleuls

puis défilé
dans le village



Feruz Temurov, De Chang'an à Venise, Peinture sur papier de soie. Boukhara, 2023

Café Histoire de Philippe Jacquet
Les routes de la soie
le samedi 1^{er} juin, à 17h30
La Forge, 23, rue Gabriel Bachet

Depuis 10 ans, à la suite d'un discours de Xi Jinping, on parle des « nouvelles » routes de la soie, de liaisons qui, par terre et par mer, relie la Chine à l'Europe, l'Afrique et même l'Amérique latine.

Sont-elles la continuation des « anciennes » routes de la soie, celles qu'ont parcourues, depuis le

début du II^e siècle avant notre ère et pendant un millénaire, les hommes d'Asie Centrale, les Chinois, les Perses ou les Arabes et même des Européens ?

C'est à la découverte de ces routes, à un voyage dans le temps à travers les steppes infinies, aux pieds des montagnes célestes, de Palmyre à Boukhara et de Samarcande à Xi'an, en compagnie d'Avicenne ou de Marco Polo, que vous êtes invité-es.

avec Utopies & Co pour les boissons.
Entrée libre.

Cercle de lecture villaron
Médiathèque Janine Hérisson Villiers-sous-Grez



Les rencontres ont lieu le 3^e samedi de chaque mois (sauf en août) de 15h00 à 17h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres :

samedi 15 juin

samedi 20 juillet

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais...).

Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? Apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... et voilà.



Le concert du chœur Prélude dimanche 23 Juin à 18h00 à l'église St Etienne

Le chœur Prélude, dont les qualités musicales sont bien connues, donnera, sous la direction de son chef Carlos Fassino, un concert avec au programme le Kyrie de la messe en ré majeur d'Anton Dvorak (1841-1904) et deux psaumes de Felix Mendelssohn (1809-1847).

Aux côtés du chœur, qui compte une soixantaine de chanteurs, participent également à ce concert Catherine Lieber, soprane soliste, et un ensemble orchestral composé de Gaëlle Boulanger cor, François Desodt clarinette 1, Marie-Hélène Jac violoncelle, Olivier Joulin clarinette 2, Valentina Kadhom orgue, Cyrielle Moreau flûte et Nadia Séguy piano.

Une pré-réservation à 13 € peut se faire par courrier à envoyer au moins 5 jours avant le concert avec un chèque à l'ordre de « Chœur Prélude Avon Fontainebleau » à Monique Raguet, 19 rue Le Primatice 77300 Fontainebleau ou par téléphone au 06 89 61 21 34
Billet sur place 16 €
Gratuité pour les moins de 18 ans.

Villiers-sous-Grez
Eglise St Etienne
CONCERTS
Samedi 1 juin à 20h30
Dimanche 2 juin à 17h00

Gabriel Fauré
Cantique de Jean Racine
Pavane, Mélodies

Giacomo Puccini
Messa di Gloria

Chorale à Travers Chants
Pianos : Laurence et Pauline Leroy
Basse : Pascal Gourmand
Ténor : Fabrice Foison

Direction
Bernard Leroy

Entrées : 15 et 10 Euros
Réservations : 01 64 24 25 85

2 Concerts Samedi 1^{er} à 20h30 Dimanche 2 juin à 17h00 à l'église St-Etienne

La chorale *A Travers Chants* est heureuse de vous proposer deux concerts autour de deux grands compositeurs morts il y a juste 100 ans : Gabriel Fauré et Giacomo Puccini. Chacun dans une esthétique différente, ces deux compositeurs ont su tirer de la voix humaine des accents d'une grande pureté allant de la mélodie intimiste pour le premier jusqu'à la grandeur opératique pour le second (*Messa di Gloria*). Nous vous espérons nombreux !
Prix des places : 15 euros et 10 euros

La seconde saison du Café des 3 Tilleuls est lancée



Dès le retour des beaux jours, des travaux d'aménagement ont été réalisés par notre équipe de bénévoles pour améliorer la qualité et le confort du lieu.

Des animations régulières viennent compléter le tout. Après un mois de mai déjà riche en concerts, conférences, théâtre, expositions...

le programme de juin annonce déjà ce qui suit :

Samedi 8 juin Concert Point Wave

Ils reviennent après un set musical l'an passé, à l'ouverture du Café, qui avait endiablé la foule.

Samedi 15 juin à 19h00
Théâtre, avec la pièce *Exercices de Style*
de Raymond Queneau. Un moment instructif, interactif, amusant et ébouriffant !

Vendredi 21 juin
On fêtera la musique toute la soirée...

Samedi 29 juin
L'orchestre ambulante du Cyclo Bal vient à vélo jusqu'à nous : ils débarquent à la force des



La Caravane du Coin, une petite troupe itinérante, va s'installer deux jours à Villiers-sous-Grez les samedi 6 et dimanche 7 juillet.

Elle vous proposera une guinguette (buvette et restauration) ainsi que des spectacles et des concerts.

Journées de convivialité et soirées festives, théâtre de rue, contes pour enfants, karaoké costumé, funambule dans les arbres, concerts et DJ set des bien connus Roots of Vinyls, seront au programme de ce grand week-end festif !

Événements gratuits pour tous !

mollets avec leurs violon, batterie, contrebasse, guitare!!! Bal guinguette en vue, ça va danser et virevolter sur la pelouse du café !

Samedi 13 juillet

Concert de WREN : un duo où se mêlent tour à tour vents, cordes et voix, morceaux contemporains et chansons traditionnelles avec un voyage aux influences française, écossaise et irlandaise.

Dimanche 14 juillet

Journée spéciale pour la fête nationale, avec de la musique, des animations, de la bonne humeur.

L'exposition de Delfine Ferré reste en place jusqu'au **22 juin** dans la cour du Café, venez admirer ses créations ciselées dans du papier.

Les spectacles sont gratuits (un chapeau circule tout de même)

Nous vous accueillons tous les vendredis et samedis entre 17h00 et 22h00 au 3 rue de Larchant et sur sa grande terrasse jouxtant l'église.

FESTIVAL ITINÉRANT EN SUD SEINE-ET-MARNE

LA CARAVANE DU COIN

2024



GUINGUETTE
SPECTACLES & CONCERTS
GRATUIT

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 JUILLET
VILLIERS-SOUS-GREZ
Stade



VILLIERS-SOUS-GREZ



Pour un apéro dinatoire (Dans ma cuisine d'Elvira Masson)

Houmous

Ingrédients

Pour 4 personnes
300 gr de pois chiches en bocal
3 c. à soupe de tahin
1 c. à soupe d'huile d'olive
1½ jus de citron
Sel, poivre

Préparation

Egoutter les pois chiches mais ne pas jeter l'eau.
Mixer tous les ingrédients jusqu'à l'obtention d'une texture crémeuse, diluer avec l'eau du bocal si trop dense. Au moment de servi, ajouter l'huile d'olive



Moutabal

Ingrédients

pour 4 personnes
3 grosses aubergines
2 jus de citron
2 gousses d'ail
Paprika
3 c. à soupe de tahin
Huile d'olive
Sel, poivre

Préparation

Préchauffer le four à 200°
Piquer les aubergines avec une fourchette, les disposer sur du papier sulfurisé sur la plaque du four et enfourner 45 mn. La peau doit être noircie et la chair complètement ramollie.
Laisser tiédir, ôter la peau, prélever la chair et bien égoutter dans une passoire. Mixer grossièrement la chair des aubergines, les gousses d'ail, le jus de citron, le tahin, le paprika, sel et poivre.
Dans un bol, parsemer de feuilles de menthe, arroser d'un filet d'huile d'olive.



Artichaut citron

Ingrédients

pour 4 personnes
100 gr de fonds d'artichaut (conserves, surgelés, frais cuits)
1 jus de citron et zeste
30 gr de parmesan râpé
1 c. à soupe de fromage blanc le plus gras possible
1 pointe de piment (facultatif)
Sel, poivre

Préparation

Passer au mixer tous les ingrédients sauf le zeste de citron.
Si on utilise les fonds d'artichaut en boîte ou bocal, les égoutter avant de mixer.
Au moment de servir, ajouter un trait d'huile d'olive et parsemer du zeste de citron.



Tarte aux myrtilles de Loulou Kitchen

Ingrédients

Pour 6 personnes

1 pâte sablée
 70 gr de poudre d'amandes
 500 gr de myrtilles
 2 c. à soupe de sucre glace
 1c. à café d'extrait de vanille
 10 cl de crème liquide entière
 2 œufs
 50 gr de sucre poudre



Préparation

Préchauffez le four à 180°
 Foncez la pâte sablée dans votre moule à tarte.
 Recouvrez la de papier cuisson et disposez des haricots secs (ou autre poids).
 Enfourez 15 mn.

A la fin de la cuisson n'éteignez pas le four, retirez les haricots et le papier cuisson, parsemez le fond de tarte avec la poudre d'amandes (cela aidera à absorber l'excès d'humidité des myrtilles).

Mélangez les myrtilles avec le sucre glace et versez le mélange sur la poudre d'amandes.
 Enfourez 10 minutes.

Battez les œufs entiers, la crème et l'extrait de vanille puis versez ce mélange sur la tarte, enfourez encore 25 minutes.

A déguster tiède

Quelques énigmes



1

Un escargot est au fond d'un puits de 10 mètres. Chaque matin il monte de 3 mètres et chaque nuit il descend de 2 mètres. Combien de jours lui faudra-t-il pour sortir de ce puits ?



2

Un fermier veut traverser une rivière et emmener avec lui un loup, une chèvre et un chou. Il a un bateau, mais il ne peut amener avec lui qu'un élément à la fois ; soit la chèvre, le loup ou le chou.

Si le loup et la chèvre sont seuls sur une rive, le loup mangera la chèvre. Si la chèvre et le chou sont seuls sur la rive, la chèvre mangera le chou.

Comment le fermier peut-il faire traverser la rivière au loup, à la chèvre et au chou sans que rien ne soit mangé ?



3

Suite logique :

89, 106, 113, 118, 128, ?

Quel est le prochain nombre de cette suite logique ?

Solutions sur le site de la mairie : <https://villierssousgrez.fr>

Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h00 - samedi : 9h00 - 12h00

Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

► Du 12 au 30 août inclus :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 - 12h00

Horaires de l'agence postale :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30

samedi : 10h00 - 12h00 - Tél. 09 77 85 70 86

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00

samedi : 16h00 - 18h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Horaires boulangerie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 7h00 - 13h00 et 16h00 - 20h00

Samedi - dimanche : 7h00 - 13h30 et 16h00 - 20h00

La boulangerie est fermée le mercredi

Collecte ordures ménagères : le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août

Recherche co-voiturage pour trajet scolaire

Nous sommes une famille habitant Villiers-sous-Grez (hameau de Busseau). Notre fils de 5 ans ira à l'école à Moret-sur Loing à la rentrée scolaire (septembre 2024).

Nous cherchons une personne de confiance, conducteur.trice expérimenté.e vivant à proximité, pour le déposer le matin à 8h30 (environ 3 fois par semaine minimum) et retour le soir à 17h00. Il y a environ 20 minutes de conduite entre notre maison et l'école.

Des heures de babysitting peuvent bien entendu s'ajouter si vous le souhaitez et nous sommes désireux de faire un « pack » salaire à temps complet (et essence pour votre véhicule) qui soit juste. Et motivant bien sûr !

N'hésitez pas à nous appeler au

06 80 38 40 24

Aurélie et Alexandre



Catherine Cosco

06 72 65 12 54

15, rue de l'Eglise à Villiers

Carnet

DÉCÈS

Michel Amiot

le 6 mars 2024

Claudette Leveque, épouse

Vocelle le 15 mai 2024

NAISSANCES

Aria Moulin-Bouvet

née le 17 novembre 2023

Simone Bonfils

née le 13 avril 2024



AGENDA ACTIVITÉS

1^{er} juin 17h30 - p 18

Café histoire

1^{er} juin 20h45 - p 19

Concert chorale de Villiers

2 juin - 17h00 - p 19

Concert chorale de Villiers

15 juin - 15h00 - p 18

Cercle de lecture

21 juin - p 20

Fête de la musique

22 juin - 12h00 - p 17

Kermesse des écoles

23 juin - 18h00 - p 19

Concert Prélude

30 juin - p 17

Vide maisons

6 et 7 juillet - p 21

La Caravane du Coin

13 juillet - p 20

Concert de Wren

14 juillet - p 17

Fête nationale

20 juillet - 15h00 - p 18

Cercle de lecture

25 août - p 17

Vide grenier

Communiquez-nous pour le prochain Plume-Tambour vos petites annonces à catherine_ballay@orange.fr

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr

